

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2026

---

RELATIF AU RENFORCEMENT DES JURIDICTIONS CRIMINELLES - (N° 2682)

Adopté

N° CL36

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Miller, rapporteure et Mme Bergantz, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 42, substituer aux mots :

« les citoyens assesseurs »

le mot :

« ils ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.